

Les indicateurs de l'OCDE sur les dépenses d'éducation en 2005 : quelques tendances sur la situation comparée de la France¹

Christine Ragoucy

Bureau du compte de l'éducation

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

À partir d'une compilation d'indicateurs portant sur les ressources financières investies dans l'éducation et publiés par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation*, ce document essaie de faire ressortir quelques tendances sur la situation comparée des dépenses d'éducation de la France et d'en donner différents éclairages. Ces tendances sont observées sur le groupe des dix-neuf pays dont le niveau de richesse, mesuré par le PIB par habitant est proche ou supérieur à la moyenne OCDE. Les données utilisées portent toutes sur l'année 2005 et proviennent de *Regards sur l'éducation 2008, OCDE*.

LES DÉPENSES D'ÉDUCATION DANS LES INDICATEURS DE L'OCDE

L'indicateur de dépense d'éducation publié par l'OCDE est un peu différent de l'indicateur de dépense intérieure d'éducation utilisé en France dans le compte satellite de l'éducation. L'indicateur de l'OCDE retrace « la dépense d'éducation au titre des établissements d'enseignement » et – à la différence de l'indicateur de dépense intérieure d'éducation – ne comprend ni la dépense de formation continue, ni les dépenses d'éducation effectuées par les ménages en dehors des établissements, même si ces dépenses privées portant sur les biens et services liés à l'éducation et/ou de subsistance sont subventionnées par des aides publiques. Ce dossier complexe de l'élargissement du champ de cet indicateur aux dépenses d'éducation effectuées hors des établissements d'enseignement est en cours d'étude actuellement au sein des groupes de travail d'UOE (UNESCO-OCDE-Eurostat). Il est l'objet d'une attention particulière de la part d'Eurostat dans le cadre de la recherche d'une compa-

tibilité entre les statistiques UOE et la comptabilité nationale.

Enfin, l'indicateur de dépense d'éducation de l'OCDE intègre, au niveau de l'enseignement supérieur, un périmètre de recherche plus large que celui du compte satellite de l'éducation.

La dépense d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB

Le poids de la dépense d'éducation en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur qui permet d'évaluer de la façon la plus globale l'effort concrètement effectué par les collectivités nationales en faveur de leur système éducatif. Il permet de mesurer pour chacun des pays la part

NOTE

1. Cet article est en partie une version actualisée, à partir des indicateurs de l'OCDE de *Regards sur l'éducation 2008*, de l'article « Comparaisons internationales des dépenses d'éducation pour l'année 2000 : indicateurs de l'OCDE et position de la France » publié dans *Éducation & formations* n° 68 (mai 2004).

du revenu national que la collectivité décide d'affecter à l'éducation.

En 2005, pour la moyenne des pays de l'OCDE², le poids de la dépense d'éducation au titre des établissements en pourcentage du PIB s'élève à 5,8 %.

Si on met en relation le pourcentage du PIB consacré à la dépense d'éducation avec le niveau de richesse des pays (ici le PIB par habitant) (*graphique 1*), il ne se dégage pas de relation forte entre ces deux indicateurs.

Il faut noter que les pays aux deux extrêmes en termes de PIB par habitant : le Luxembourg (69 984 ppa\$ [parité de pouvoir d'achat en dollars US]) et la Turquie (7 786 ppa\$) ne sont pas représentés sur le graphique, car nous ne disposons pas de leurs données sur la dépense d'éducation en pourcentage du PIB. En conséquence, les pays se situent, en termes de PIB par habitant, de 11 299 ppa\$ pour le Mexique à 47 620 ppa\$ pour la Norvège (c'est-à-dire un rapport de 1 à 4,2) et les dépenses d'éducation en % du PIB s'échelonnent de 4,2 %

pour la Grèce, à 8,0 % pour l'Islande (de 1 à 1,9).

Parmi les six pays dont le poids de la dépense d'éducation dans le PIB est le plus élevé, trois sont des pays dont le PIB par habitant est nettement au-dessus de la moyenne OCDE, soit l'Islande (8 %), le Danemark (7,4 %) et les États-Unis (7,1 %), et trois sont des pays dont le PIB par habitant est nettement au-dessous de la moyenne OCDE : la Corée du Sud (7,2 %), la Nouvelle-Zélande (6,7 %) et le Mexique (6,5 %). Outre ces trois derniers pays, la Pologne, dont le PIB par habitant est inférieur à la moyenne, présente un poids de dépense d'éducation (5,9 %) supérieur à la moyenne OCDE.

Les sept autres pays dont le PIB par habitant est inférieur à la moyenne présentent un poids de la dépense d'éducation dans le PIB également inférieur à la moyenne OCDE (5,8 %) et s'échelonnant du Portugal (5,7 %) à la Grèce (4,2 %).

La France quant à elle, se situe dans la moyenne : à la moyenne pour le PIB par habitant avec 29 644 ppa\$

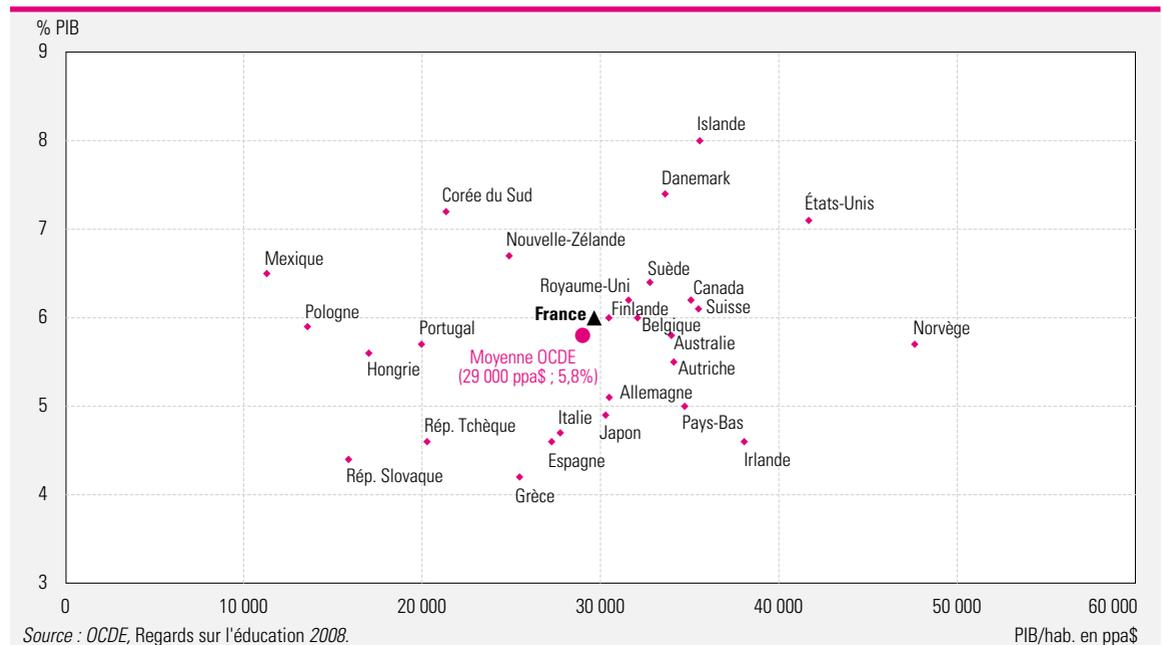
mais au-dessus de la moyenne, avec 6 %, pour le poids de sa dépense d'éducation en pourcentage du PIB.

Parmi les dix-neuf pays (*graphique 2*) dont le PIB par habitant est supérieur (ou légèrement inférieur) à la moyenne OCDE et se situe dans une fourchette allant de 27 270 ppa\$ (l'Espagne) à 47 620 ppa\$ (la Norvège),

NOTE

2. La « moyenne OCDE » pour les tableaux et graphiques de cet article est celle publiée par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation*, ou, à défaut, celle calculée par nous en faisant la moyenne des résultats de tous les pays ayant fourni une réponse à l'OCDE pour l'indicateur considéré. Nous avons fait une exception pour le calcul de la moyenne OCDE pour le PIB par habitant dans les *graphiques 1 et 13*. Nous avons calculé la moyenne OCDE pour le PIB par habitant sur vingt-huit pays de l'OCDE, donc hors Luxembourg et hors Turquie, pays pour lesquels on ne disposait pas de l'autre indicateur : le poids de la dépense d'éducation en % du PIB. Notons que pour le PIB par habitant, la moyenne des trente pays de l'OCDE est de 29 659 ppa\$, et le PIB par habitant de la France (29 644 ppa\$) se situe alors légèrement au dessous de la moyenne OCDE.

Graphique 1 – Dépense d'éducation au titre des établissements en % du PIB et PIB par habitant (2005)



onze consacrent à leur dépense d'éducation un pourcentage du PIB supérieur à la moyenne OCDE.

Dans ce groupe de pays, la France se situe au huitième rang ex-æquo avec la Belgique et la Finlande (au onzième quand on considère l'ensemble des pays alors qu'elle est au dix-septième rang en termes de PIB par habitant). Elle se situe donc au même niveau que la Belgique et la Finlande. Outre la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande et le Mexique, que nous n'avons pas retenus dans ce groupe de dix-neuf pays, elle est précédée par trois pays scandinaves, l'Islande (8,0 %), le Danemark (7,4 %)

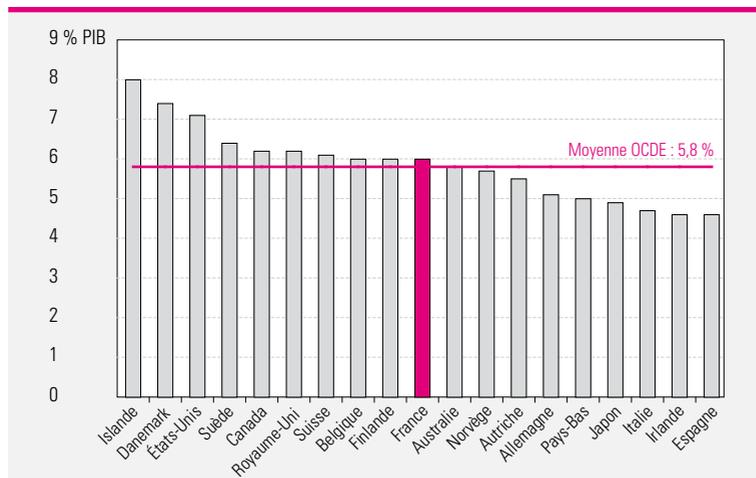
et la Suède (6,4 %), par les deux pays d'Amérique du Nord, les États-Unis (7,1 %) et le Canada (6,2 %). Si on considère les pays qui lui sont économiquement et démographiquement comparables, elle est précédée par le Royaume-Uni (6,2%) mais devance l'Allemagne (5,1%), et l'Italie (4,7%), ces deux derniers pays se situant au-dessous de la moyenne OCDE.

C'est sur ce groupe de dix-neuf pays, (les dix-sept pays ayant un PIB par habitant supérieur à la moyenne OCDE auxquels on a rajouté l'Italie et l'Espagne), que nous faisons porter la suite de cette étude.

Les dépenses annuelles par élève/étudiant et par grand niveau d'éducation

Nous décrivons d'abord la position de la France pour l'indicateur global de dépense annuelle moyenne par élève/étudiant pour l'ensemble des niveaux d'enseignement (précisément pour les niveaux d'enseignement allant du primaire au supérieur, donc excluant le préprimaire), puis nous comparerons le montant des dépenses annuelles par élève/étudiant des différents pays, pour chacun des grands niveaux d'enseignement : préprimaire, primaire, secondaire, supérieur.

Graphique 2 – Dépense totale d'éducation au titre des établissements en % du PIB (2005)

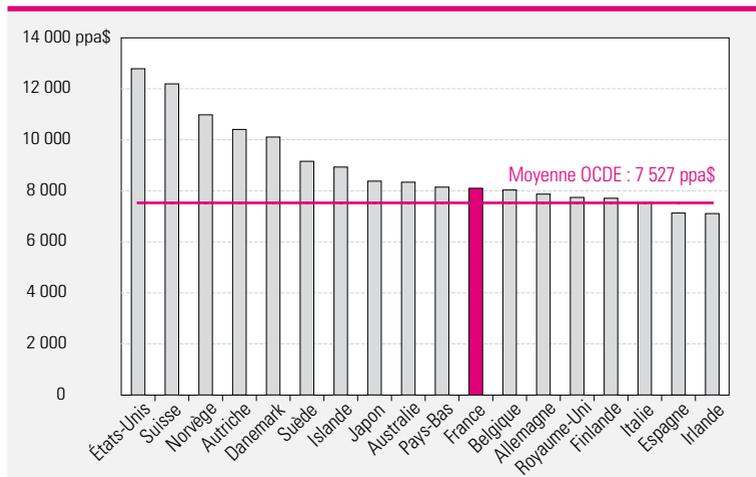


La dépense annuelle moyenne par élève/étudiant pour l'enseignement du primaire au supérieur (graphique 3)

De façon générale, sur cet indicateur, on constate que seules l'Espagne (7 134 ppa\$) et l'Irlande (7 108 ppa\$), soit deux des dix-huit pays (le Canada n'a pas répondu à cet indicateur) ont une dépense moyenne par élève pour l'ensemble des niveaux d'enseignement inférieure à la moyenne OCDE.

Avec une dépense annuelle moyenne par élève/étudiant de 8 101 ppa\$, la France consacre par élève/étudiant une dépense égale à 1,1 fois la dépense moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE et se classe à la onzième position des dix-huit pays observés. En tête, on trouve les États-Unis (12 788 ppa\$) qui dépensent en moyenne 1,6 fois plus que la France par élève/étudiant. La France est également nettement devancée par la Suisse (12 195 ppa\$) et l'Autriche (10 407 ppa\$) ainsi que par les trois pays scandinaves :

Graphique 3 – Dépenses moyennes annuelles par élève, pour l'enseignement du primaire au supérieur, en ppa\$ (2005)



la Norvège (10 980 ppa\$), le Danemark (10 108 ppa\$) et la Suède (9 156 ppa\$).

Très proche des Pays-Bas (8 147 ppa\$) et de la Belgique (8 034 ppa\$), la France devance six pays de l'Union européenne : l'Allemagne (7 872 ppa\$), le Royaume-Uni (7 741 ppa\$), la Finlande (7 711 ppa\$), l'Italie (7 540 ppa\$) et l'Espagne et l'Irlande, mais avec une supériorité qui est au maximum – avec l'Irlande – de 14 %.

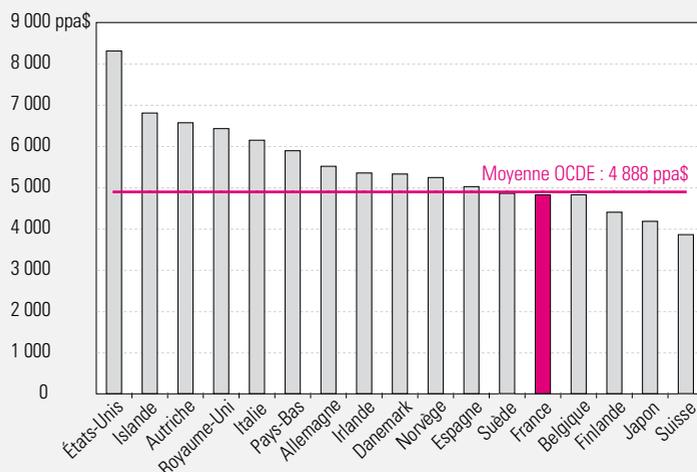
Cette distribution autour des dépenses annuelles moyennes recouvre pour la quasi-totalité des pays – et notamment pour la France – des situations très différentes selon les grands niveaux d'enseignement considérés. Les pays se différencient par des profils spécifiques de leurs dépenses annuelles par élève et par niveau d'enseignement.

Les dépenses annuelles par élève pour l'enseignement préprimaire (graphique 4)

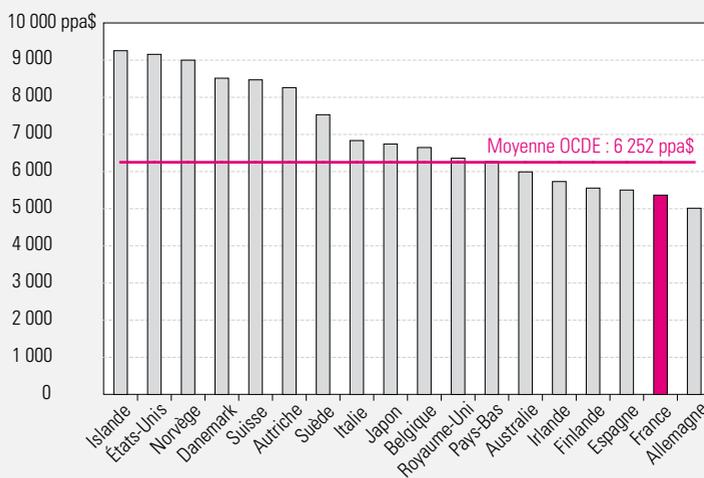
L'indicateur précédent n'intègre pas le niveau d'enseignement préprimaire. De nombreuses disparités existent dans l'organisation de ce niveau d'enseignement selon les pays, rendant difficile une comparaison des coûts liés à des structures d'organisation de l'éducation qui sont très diverses à ce niveau. La méthodologie internationale autorise de retenir, à ce niveau d'enseignement, les dépenses liées à l'apprentissage des enfants mais pas à leur garderie.

La France, la Belgique et l'Italie sont les trois seuls pays de l'OCDE à scolariser dès l'âge de trois ans près de 100 % de la classe d'âge. On peut aussi noter que parmi les pays ici observés, le Danemark, le Japon, les Pays-Bas, l'Espagne et le Royaume-

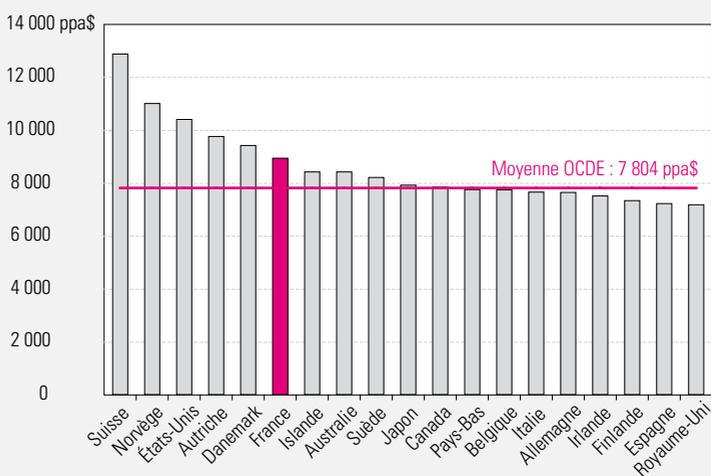
Graphique 4 – Dépenses annuelles par élève de l'enseignement préprimaire, en ppa\$ (2005)



Graphique 5 – Dépenses annuelles par élève de l'enseignement primaire, en ppa\$ (2005)



Graphique 6 – Dépenses annuelles par élève de l'enseignement secondaire, en ppa\$ (2005)



Uni scolarisent quant à eux, entre 90 % et 100 % de la classe d'âge à partir de quatre ans.

La France se situe au treizième rang des dix-sept pays observés (on ne dispose pas des données pour l'Australie ni pour le Canada). Elle affecte une dépense par élève à ce niveau d'enseignement (4 817 ppa\$) proche de la moyenne OCDE (4 888 ppa\$) et proche également du niveau de dépense qu'elle affecte pour un élève du primaire (5 365 ppa\$). L'Italie, au cinquième rang, a une dépense annuelle par élève pour l'enseignement préprimaire (6 139 ppa\$) supérieure à celle de la France mais également relativement proche de la dépense qu'elle affecte par élève du primaire (6 835 ppa\$). La Belgique (quatorzième rang) se situe dans une configuration différente puisqu'elle affecte à l'enseignement préprimaire une dépense annuelle équivalente à celle de la France (4 816 ppa\$) et nettement inférieure à celle qu'elle affecte à un élève du primaire (6 648 ppa\$).

La dépense annuelle par élève pour l'enseignement primaire (graphique 5)

Pour ce niveau d'enseignement, six pays présentent une dépense

annuelle inférieure à la moyenne OCDE. La France se classe dans le bas de la distribution, en avant-dernière position, avec une dépense annuelle de 5 365 ppa\$, nettement inférieure (de 14%) à la moyenne OCDE (6 252 ppa\$). Seule l'Allemagne (5 014 ppa\$), en dernière position des dix-huit pays représentés, consacre une dépense annuelle par élève inférieure dans le primaire.

Au premier rang, se situent l'Islande (9 254 ppa\$), les États-Unis (9 156 ppa\$) et la Norvège (9 001 ppa\$), avec des dépenses par élève qui correspondent à 1,7 fois celle de la France et – pour l'Irlande et les États-Unis – 1,5 fois la moyenne OCDE.

Parmi les sept pays classés aux premières positions, prennent place les trois pays scandinaves : la Norvège, le Danemark (8 513 ppa\$) et la Suède (7 532 ppa\$). Prennent place aussi la Suisse (8 469 ppa\$) et l'Autriche (8 259 ppa\$) qui se trouvent également aux premiers rangs pour les dépenses par élève de l'enseignement du second degré et du supérieur. L'Italie se situe au huitième rang, avec une dépense annuelle par élève de 6 835 ppa\$, soit 1,3 fois celle de la France, et le Royaume-Uni (6 361 ppa\$) au dixième rang avec une

dépense équivalente à 1,2 fois celle de la France. En revanche, la Finlande (5 557 ppa\$) présente une dépense très voisine de la France.

La dépense annuelle par élève pour l'enseignement secondaire (graphique 6)

Au premier rang prend place la Suisse, avec une dépense par élève de 12 861 ppa\$, soit 1,8 fois le montant de la dépense moyenne du pays en bas de la distribution : le Royaume-Uni (7 167 ppa\$) et 1,4 fois celle de la France.

Treize pays sur les dix-neuf représentés affichent des résultats groupés avec une dépense par élève située dans un intervalle de plus ou moins 10 % autour de la moyenne OCDE (7 804 ppa\$).

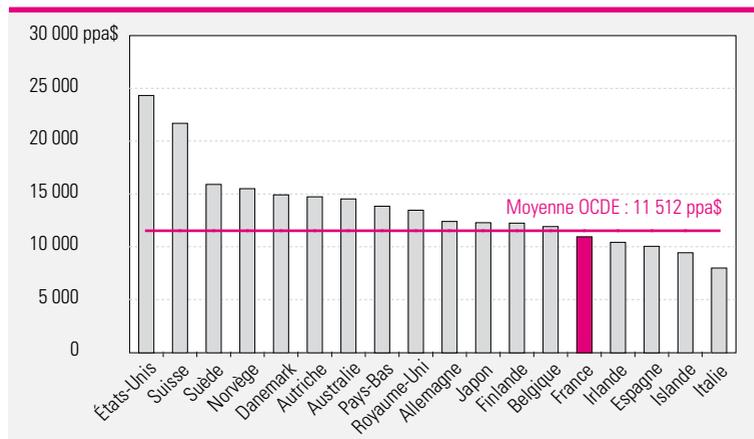
La France se situe juste au-dessus de cet intervalle, avec une dépense moyenne de 8 927 ppa\$, soit un montant supérieur de 14 % à la moyenne OCDE, et se classe en sixième position des pays observés. Elle est devancée, pour ce niveau d'enseignement, outre la Suisse, par deux pays scandinaves, la Norvège (10 995 ppa\$) et le Danemark (9 407 ppa\$), par les États-Unis (10 390 ppa\$) et par l'Autriche (9 751 ppa\$).

Aux quatorzième et quinzième rangs, un peu au-dessous de la moyenne OCDE, on trouve respectivement l'Italie (7 648 ppa\$) et l'Allemagne (7 636 ppa\$). Le Royaume-Uni se situe quant à lui au dix-neuvième et dernier rang avec une dépense moyenne de 7 167 ppa\$.

La dépense annuelle par étudiant pour l'enseignement supérieur (graphique 7)

La France consacre par étudiant, à ce niveau d'enseignement, une dépense

Graphique 7 – Dépenses annuelles par étudiant de l'enseignement supérieur, en ppa\$ (2005)



se moyenne de 10 995 ppa\$, un peu inférieure à la moyenne de l'ensemble des pays de l'OCDE (11 512 ppa\$). Elle se classe en quatorzième position des dix-huit pays observés.

Les pays qui se situent aux deux premières places, les États-Unis (24 370 ppa\$) et la Suisse (21 734 ppa\$) se démarquent très fortement de l'ensemble des autres pays en présentant des dépenses moyennes qui sont respectivement supérieures de 53 % et de 36 % à celle de la Suède qui les suit immédiatement et qui sont égales à environ deux fois la moyenne OCDE. L'écart entre les positions extrêmes dans les dépenses annuelles par étudiant dans l'enseignement supérieur est nettement plus élevé (3,0) que pour les niveaux primaire (1,8) et secondaire (1,8) ou pour l'ensemble des niveaux d'enseignement du primaire au supérieur (1,8).

Les trois pays scandinaves : la Suède (15 946 ppa\$), la Norvège (15 552 ppa\$) et le Danemark (14 959 ppa\$), se classent aux troisième, quatrième et cinquième rangs avec des dépenses qui se situent de 1,4 à 1,3 fois la moyenne OCDE.

Pour ce niveau de dépense, le Royaume-Uni (13 506 ppa\$), et l'Allemagne (12 446 ppa\$), se situent au-dessus de la moyenne OCDE et occupent les neuvième et dixième places. L'Italie occupe la dix-huitième et dernière position avec une dépense annuelle de 8 026 ppa\$ par étudiant, soit 0,7 fois inférieure à la moyenne OCDE.

La dépense annuelle par étudiant pour l'enseignement supérieur hors recherche (graphique 8)

L'indicateur de dépense annuelle par étudiant – à la différence des autres niveaux d'enseignement – re-

groupe les dépenses liées à deux activités principales : d'une part l'activité d'enseignement et d'autre part l'activité de recherche liée à l'enseignement. Le *graphique 7* représentait la dépense complète d'enseignement supérieur, c'est-à-dire y compris les dépenses liées aux activités de recherche. Le *graphique 8* décompose cette dépense selon ces deux activités : d'une part l'enseignement et d'autre part la recherche liée à l'enseignement. On dispose de cette décomposition pour seize pays sur dix-neuf (hors Danemark, Islande et Japon ; en revanche on dispose de données – pour 2004 et pour les établissements d'enseignement publics – pour le Canada).

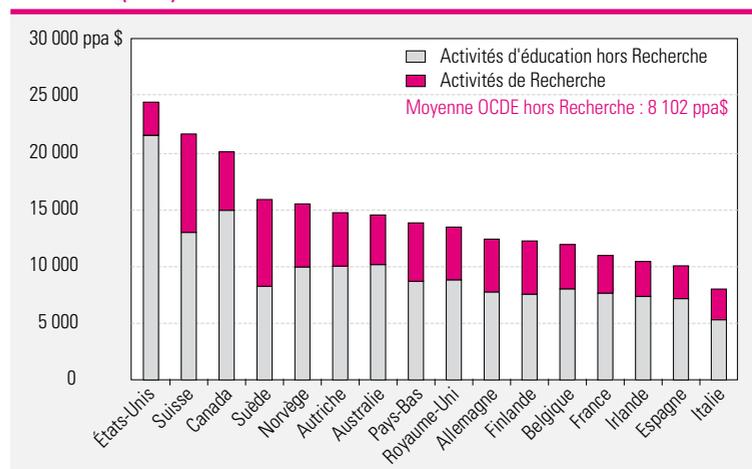
Il apparaît ainsi que sur les seize pays représentés, la part de la recherche dans la dépense complète d'enseignement par étudiant est regroupée entre 29 % et 38 % pour les douze pays classés dans le bas de la distribution. On remarque également que le classement de ces pays entre eux pour cet indicateur n'est pas différent de celui obtenu pour la dépense annuelle d'enseignement y compris la recherche.

Cependant, les quatre pays classés en haut de la distribution présentent un poids des dépenses de recherche dans les dépenses complètes d'enseignement très différents. Ce poids est au-dessous de la fourchette avec 11 % pour les États-Unis, 26 % pour le Canada et à l'opposé au-dessus de la fourchette avec 40 % pour la Suisse et 48 % pour la Suède.

En conséquence, d'une part la dépense annuelle par étudiant hors recherche des États-Unis se situe de façon très atypique au-dessus de l'ensemble des dépenses d'enseignement par étudiant hors recherche des autres pays de l'OCDE, et d'autre part l'écart entre les extrêmes de la distribution de l'indicateur est encore plus élevé que pour l'indicateur de la dépense complète : il est d'un facteur 4 entre les États-Unis (21 588 ppa\$) et l'Italie (5 314 ppa\$).

La France se situe à peu près dans le même rang de classement (treizième sur seize) et dans le même rapport (0,95) à la moyenne OCDE correspondante, pour la dépense d'enseignement hors recherche par étudiant (7 673 ppa\$) et pour la dépense complète enseignement et recherche.

Graphique 8 – Comparaison de la dépense annuelle par étudiant du supérieur, en ppa\$, pour les activités d'éducation hors Recherche et les activités de Recherche (2005)



La part de la dépense d'activité de recherche dans l'indicateur de la dépense annuelle par étudiant, telle qu'elle est évaluée par l'OCDE, est calculée à partir du montant des dépenses de recherche exécutée par les secteurs d'activité liés à l'enseignement, montant qui est divisé par le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur. L'évaluation globale de cette dépense de recherche liée à l'enseignement s'appuie sur la méthode du « Manuel de Frascati » et est publiée par l'OCDE dans *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*.

Notons qu'en France environ 45 % de cette dépense (part du salaire d'enseignants chercheurs, fonctionnement, investissement), caractérisée dans cet indicateur comme dépense d'activité de recherche en référence à la méthode de Frascati, est qualifiée comme une dépense d'enseignement par la méthodologie du compte satellite de l'éducation.

Hiérarchies des dépenses annuelles par élève/étudiant et par niveau d'enseignement (graphique 9)

En ramenant, pour tous les pays, la dépense annuelle par élève à 100

dans l'enseignement primaire, nous allons maintenant considérer les situations relatives comparées des indices des dépenses pour les autres niveaux d'enseignement et pour les différents pays observés.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE (des pays ayant répondu pour chacun des niveaux de dépense représentés ici), les dépenses par élève/étudiant croissent avec le niveau d'enseignement. Si l'on ramène à 100 la dépense par élève dans l'enseignement primaire, la dépense par élève/étudiant est de 78 dans le préprimaire, de 125 dans le secondaire et de 184 dans le supérieur. Ainsi en moyenne, pour les pays de l'OCDE, la dépense par élève dans le secondaire est égale à 1,3 fois la dépense par élève dans le primaire et la dépense par étudiant dans le supérieur est égale à 1,5 fois la dépense par élève dans le secondaire.

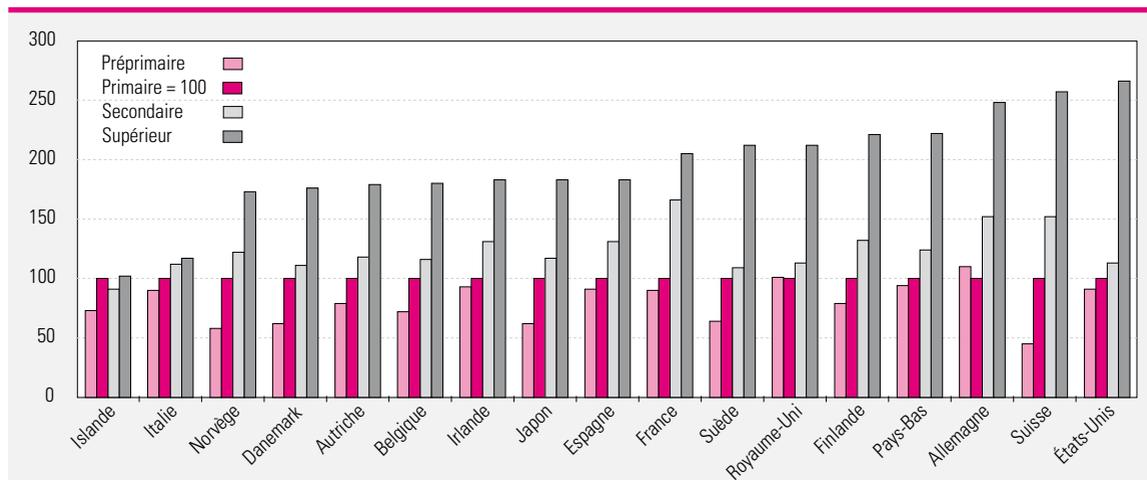
Le profil général de la hiérarchie : une dépense annuelle par élève du supérieur plus élevée que la dépense annuelle par élève du secondaire, elle-même plus élevée que la dépense annuelle par élève du primaire, est vérifiée dans quinze des dix-huit pays observés. Cependant les différents

pays présentent des amplitudes de variations différentes selon les niveaux d'enseignement.

Pour l'enseignement préprimaire, la moyenne recouvre une grande hétérogénéité de situations nationales dans les systèmes d'enseignement mis en place. Seuls deux pays présentent une dépense par élève dans le préprimaire un peu supérieure à celle qu'on observe dans le primaire : l'Allemagne (110) et le Royaume-Uni (101). Pour les autres pays, l'indice de dépense dans l'enseignement préprimaire s'échelonne de 45 pour la Suisse à 94 pour les Pays-Bas. Avec un indice à hauteur de 90, la France se situe parmi les quelques pays (Italie, Irlande, Espagne, Pays-Bas, États-Unis) pour lesquels tout en lui étant inférieure, la dépense par élève dans l'enseignement préprimaire est proche de celle observée dans le primaire.

Dans tous les pays considérés – hormis l'Islande –, l'indice (base 100 pour la dépense par élève dans le primaire) varie pour l'enseignement secondaire entre le niveau 109 pour la Suède et le niveau 166 pour la France qui présente donc l'écart maximum entre les dépenses moyennes par élève du primaire et du secondaire.

Graphique 9 – Dépenses annuelles par élève/étudiant et par niveau scolaire (2005) – Primaire : Base 100.



L'Allemagne et la Suisse présentent des positions relatives assez voisines de celle de la France avec un indice de 152. Il faut cependant relativiser ce résultat en rappelant que la dépense par élève du primaire de la France – qui constitue le dénominateur de l'indice – est, avec celle de l'Allemagne, la plus faible parmi les dix-sept pays représentés sur ce schéma.

Les indices pour la dépense par étudiant dans l'enseignement supérieur vont de 102 pour l'Islande, puis 117 pour l'Italie à 266 pour les États-Unis. Les États-Unis présentent donc une hiérarchie du supérieur par rapport au primaire 2,3 fois plus importante que l'Italie. La France avec l'indice 205 se situe 21 points au-dessus de l'indice calculé à partir des moyennes OCDE (184 pour l'enseignement supérieur).

Si on rapporte maintenant les indices de dépense annuelle par étudiant dans le supérieur aux indices de dépense par élève dans le secondaire : les résultats sont de 1,5 pour la moyenne OCDE et vont de 1,0 pour l'Italie à 2,4 pour les États-Unis ; ils sont de 1,1 pour l'Islande et 1,2 pour la France et pour tous les autres pays

représentés ils sont compris dans la fourchette : 1,4 - 1,9.

Ainsi, la France, en partant d'une dépense par élève pour l'enseignement primaire nettement inférieure à la moyenne OCDE, présente le profil suivant de dépense par élève/étudiant : un rapport élevé entre l'enseignement secondaire et primaire, faible entre l'enseignement supérieur et secondaire, au-dessus de la moyenne OCDE entre l'enseignement supérieur et primaire.

Cet indicateur, en permettant de saisir le profil des dépenses par élève/étudiant et par niveau d'enseignement selon les pays, donne un premier éclairage de la diversité des choix stratégiques nationaux dans la détermination de leurs priorités à l'intérieur de leurs systèmes d'éducation.

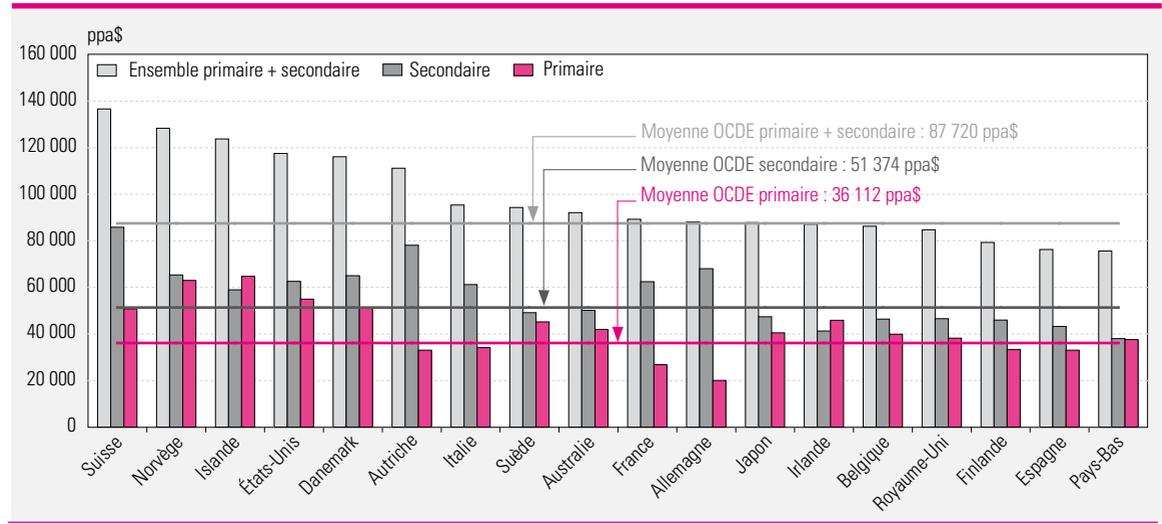
Les dépenses par élève/étudiant pour les parcours d'enseignement par niveau d'enseignement

Nous allons considérer maintenant non plus les dépenses annuelles par élève et par niveau pour les diffé-

rents pays, mais les dépenses cumulées sur l'ensemble des années constituant les parcours scolaires moyens suivis par les élèves/étudiants dans les différents pays – durées moyennes théoriques pour le primaire et le secondaire et durées moyennes calculées pour le supérieur –. Les dépenses pour les parcours scolaires, dans les différents pays et pour chaque grand niveau d'enseignement, ont été calculées en multipliant la dépense annuelle par élève/étudiant par le nombre moyen d'années du parcours scolaire considéré.

Malgré ses limites, cet indicateur introduit dans les comparaisons des dépenses d'éducation entre pays une coordonnée supplémentaire : la durée des parcours scolaires, qui tient compte de la spécificité de l'organisation des systèmes éducatifs nationaux. Il vient logiquement compléter l'éclairage fourni par l'indicateur précédent. Nous le déclinerons en trois temps : d'abord l'enseignement primaire et secondaire puis l'enseignement supérieur et enfin la hiérarchie, selon les niveaux d'enseignement, de ces dépenses dans les différents pays.

Graphique 10 – Dépenses par élève pour les parcours du primaire et du secondaire et de l'ensemble primaire + secondaire en ppa\$ (2005)



Comparaison des dépenses par élève pour les parcours scolaires théoriques des niveaux d'enseignement primaire et secondaire (graphique 10)

Considérons, sur le même graphique, d'une part les coûts séparés des parcours scolaires du primaire et du secondaire et d'autre part la somme des coûts du parcours « primaire + secondaire ». En effet, l'ensemble du parcours « primaire + secondaire » pour sa plus grande partie, correspond dans les différents pays à la scolarité obligatoire. Sur les dix-neuf pays retenus, seul le Canada ne fournit pas les données pour cet indicateur.

Ainsi, les durées du parcours « primaire + secondaire » s'échelonnent de onze années d'études pour les Pays-Bas à quatorze années pour l'Islande. Elle est de douze années pour la France, mais rappelons que les années scolarisées en préprimaire ne sont pas comptabilisées. La durée de ce parcours est pour les deux tiers des pays représentés, répartie de façon assez équivalente entre le primaire

et le secondaire : six années dans chacun des niveaux pour les États-Unis, la Suède, le Japon, la Belgique, la Finlande, l'Espagne, etc., et est différenciée fortement pour quelques pays comme l'Allemagne (quatre années en primaire et neuf années dans le secondaire) ou l'Autriche (respectivement quatre années et huit années) ou l'Italie (cinq années et huit années) ou de façon moindre pour la France (cinq années et sept années).

Le coût du parcours scolaire « primaire + secondaire » s'échelonne de 75 604 ppa\$ pour les Pays-Bas à 136 664 ppa\$ pour la Suisse, ce qui correspond à un écart de 1,8 entre les deux pays extrêmes représentés, et s'établit en moyenne pour les pays de l'OCDE ayant répondu à cet indicateur à 87 720 ppa\$. Six pays se détachent nettement en tête de distribution avec des dépenses supérieures à la moyenne OCDE, de près de 30 % jusqu'à près de 60 %. Le coût de ce parcours pour la France, qui se place en dixième position sur les dix-huit pays ayant répondu à cet indicateur, est de 89 280 ppa\$, précédant de peu l'Allemagne (88 100 ppa\$), et avec un

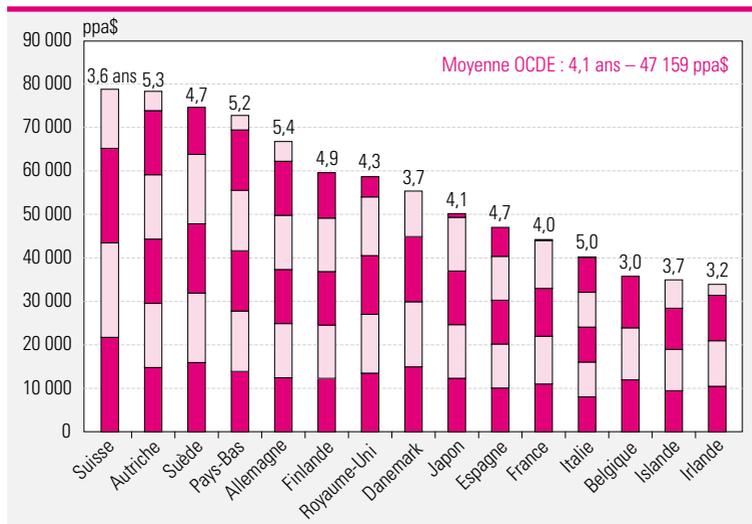
montant total légèrement au-dessus de la moyenne OCDE (87 720 ppa\$).

Si on considère séparément les dépenses des parcours scolaires pour le primaire et pour le secondaire, on trouve des résultats entre pays plus hétérogènes du fait du cumul des différences sur la durée des parcours et sur le montant des dépenses annuelles par élève. Ainsi les dépenses pour la scolarité dans le primaire s'échelonnent de 20 055 ppa\$ pour l'Allemagne à 64 778 ppa\$ pour l'Islande, soit un rapport de 3,2, et les dépenses pour la scolarité dans le secondaire s'échelonnent de 38 005 ppa\$ pour les Pays-Bas à 78 132 ppa\$ pour l'Autriche, soit un rapport de 2,3.

La France, avec une dépense de 26 824 ppa\$ par élève pour un parcours moyen théorique en primaire de cinq ans, donc inférieure de 25 % à la moyenne OCDE (36 112 ppa\$), se situe en bas de la distribution, en dix-septième position sur les dix-huit pays. Et avec une dépense de 62 456 ppa\$ par élève pour un parcours moyen théorique en secondaire de sept ans, et supérieure de 22 % à la moyenne OCDE (51 374 ppa\$), elle se situe dans le deuxième tiers de la distribution, en septième position.

Graphique 11 – Dépenses cumulées par étudiant sur la durée moyenne des études supérieures en ppa\$ (2005)

(le nombre de tronçons correspond au nombre d'années composant le parcours)



Comparaison des dépenses par élève pour les parcours scolaires moyens du niveau d'enseignement supérieur (graphique 11)

Reprenons le graphique réalisé par l'OCDE qui représente la dépense totale par étudiant pour les parcours dans l'enseignement supérieur, en figurant le cumul des dépenses annuelles (chaque tronçon, pour un pays, représente une année d'études dans l'enseignement supérieur, valorisée au montant de la dépense annuelle).

D'emblée, on remarque que sur les dix-neuf pays que nous avons retenus, les données manquent pour quatre pays : le Canada, l'Australie mais aussi la Norvège et les États-Unis qui se situaient en première et quatrième position dans le classement des dépenses annuelles par étudiant. En l'absence de ces pays importants, la valeur de la moyenne OCDE a peu de sens.

On constate que les durées des parcours s'échelonnent de 3 ans pour la Belgique à 5,4 ans pour l'Allemagne, la France se situant en position intermédiaire avec un parcours d'une durée moyenne de 4 ans. Même en tenant compte de l'absence de la Norvège et des États-Unis, la diversité dans la durée des parcours redistribue les places par rapport au classement autour des dépenses annuelles. La Suisse, compte tenu du niveau très élevé de sa dépense annuelle et malgré un parcours assez bref (3,6 ans) se situe en haut de la distribution. En revanche, l'Autriche, avec un coût de 78 308 ppa\$ du fait de la longueur de son parcours (5,3 ans) précède la Suède (74 629 ppa\$ pour 4,7 ans) et devance nettement le Danemark, en huitième position avec un coût de

55 348 ppa\$ pour un parcours d'une durée de 3,7 ans. De même, les Pays-Bas et l'Allemagne, du fait de la durée de leurs parcours (respectivement 5,2 et 5,4 ans) se situent désormais aux quatrième et cinquième places. La France, quant à elle, avec un coût de 44 202 ppa\$, se classe onzième sur quinze au voisinage des mêmes pays que pour la dépense annuelle par étudiant, nettement derrière le Royaume-Uni (58 654 ppa\$) et l'Allemagne.

L'absence de données pour les États-Unis, le Canada et la Norvège entache toute analyse comparative des dépenses faites par les différents pays pour l'enseignement supérieur, car selon que la durée moyenne du parcours dans le supérieur est faible ou élevée, dans ces trois pays dont la dépense annuelle par étudiant est élevée, les résultats changeraient considérablement. Ainsi si la durée du parcours aux États-Unis était dans le bas de la fourchette observée (3 ans), l'indicateur de dépense pour un parcours moyen dans l'enseignement supérieur, en l'état actuel des données, situerait les États-Unis avec 73 110 ppa\$, certes toujours dans le haut de la distribution mais au rang de la Suède et des Pays-Bas. Si au contraire, cette durée

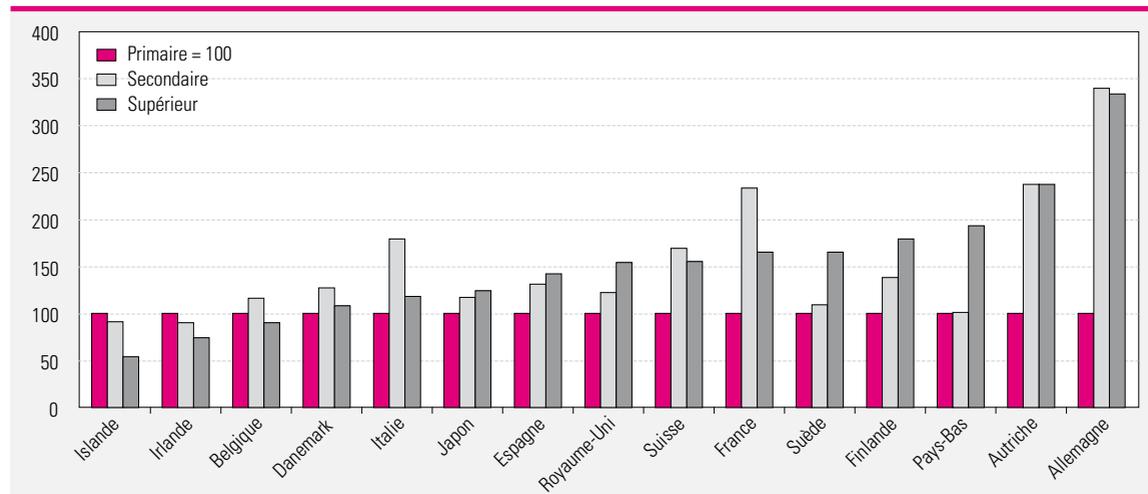
était dans le haut de la fourchette observée (5,4 ans) ce même indicateur, avec une dépense de 131 598 ppa\$ installerait les États-Unis dans une situation tout à fait exceptionnelle par rapport aux autres pays de l'OCDE.

Hierarchie des dépenses par élève/étudiant des parcours moyens par niveau d'enseignement et par pays (graphique 12)

À l'instar de ce que nous avons fait pour les dépenses annuelles dans le *graphique 9*, ramenons, pour tous les pays, la dépense par élève pour un parcours moyen théorique du primaire à 100 et observons les situations relatives comparées des indices des dépenses pour les parcours des autres niveaux d'enseignement. Ce *graphique 12* prend donc en compte uniquement les quinze mêmes pays que le graphique précédent.

On constate que, à part l'Irlande (90) et l'Islande (91), pour les treize autres pays, la dépense par élève pour le suivi d'un parcours dans le secondaire est supérieure à celle dans le primaire. La valeur de l'indice pour les dépenses par élève pour le

Graphique 12 – Dépenses parcours scolaires théoriques par niveau (2005). Primaire : base 100.



suivi d'un parcours dans le secondaire s'échelonne donc de 90 (Irlande) à 339 pour l'Allemagne, ce qui représente un écart de 1 à 3,8. La France, avec un indice de 233, se positionne en troisième sur les quinze pays, loin derrière l'Allemagne et après l'Autriche (233), ce qui relativise sa position en tête de la distribution pour le rapport de la dépense annuelle par élève pour le secondaire par rapport à la dépense annuelle par élève pour le primaire.

De même, on constate qu'à part l'Islande (54), l'Irlande (74) et la Belgique (90), pour les douze autres pays, la dépense par étudiant pour le suivi d'un parcours dans le supérieur est supérieure à celle dans le primaire. La valeur de l'indice pour les dépenses par élève pour le suivi d'un parcours dans le supérieur s'échelonne donc de 54 pour l'Islande à 333 pour l'Allemagne, ce qui représente cette fois-ci un écart de 1 à 6,2. La France, avec un indice de 165, se positionne en cinquième ex-aequo avec la Suède sur les quinze pays, loin derrière l'Allemagne (333) – l'Allemagne, elle aussi, part d'une dépense par élève, annuelle et pour le parcours dans le primaire, faible – loin aussi derrière l'Autriche (237) et derrière les Pays-Bas (193) et la Finlande (179).

Si on rapporte maintenant les indices de dépense par étudiant pour un parcours dans le supérieur aux indices de dépense par élève pour un parcours dans le secondaire : les résultats vont de 0,6 pour l'Islande à 1,9 pour les Pays-Bas. Pour sept des quinze pays représentés, ce rapport est inférieur à un, c'est-à-dire que la dépense annuelle par étudiant pour un parcours dans le supérieur y est inférieure à celle d'un élève pour son parcours dans le secondaire. C'est

le cas de la France, pour laquelle ce rapport est égal à 0,7, et qui se situe en treizième position sur les quinze pays, au même rang que l'Italie et avant l'Islande. L'Allemagne comme l'Autriche obtiennent un rapport égal à 1, et donc ont une dépense annuelle par étudiant pour un parcours dans le supérieur égale à celle effectuée pour un élève lors de son parcours dans le secondaire, alors qu'ils présentaient une supériorité encore plus élevée que celle de la France pour le rapport de la dépense par élève entre leurs parcours du secondaire et du primaire. Quand on observe les dépenses par élève/étudiant en termes de parcours, ce qui distingue la France dans son profil des dépenses par élève pour les parcours par niveau d'enseignement est moins une supériorité relative des dépenses dans le secondaire, par ailleurs encore plus accentuée en Allemagne et en Autriche, qu'une faible dépense par élève pour le parcours en primaire sur laquelle s'appuie cette supériorité relative – tendance également partagée avec l'Allemagne – et une faiblesse relative des dépenses par étudiant pour le parcours dans le supérieur.

LES DÉPENSES PUBLIQUES D'ÉDUCATION DANS LES INDICATEURS DE L'OCDE

Les observations menées au travers des précédents indicateurs se rapportent aux dépenses d'éducation au titre des établissements d'enseignement, effectuées quelle que soit l'origine des financements. Or l'origine publique (État, régions, départements, communes et autres administrations publiques) ou privée (ménages et autres financeurs privés tels que les entreprises) des financements est un facteur important de la structure des

systèmes éducatifs dans leurs effets économiques et sociaux : l'effort effectué par la collectivité en faveur de l'éducation est-il pris en charge par l'ensemble de la collectivité quels que soient les bénéficiaires, ou est-il pris en charge individuellement par les différents bénéficiaires ?

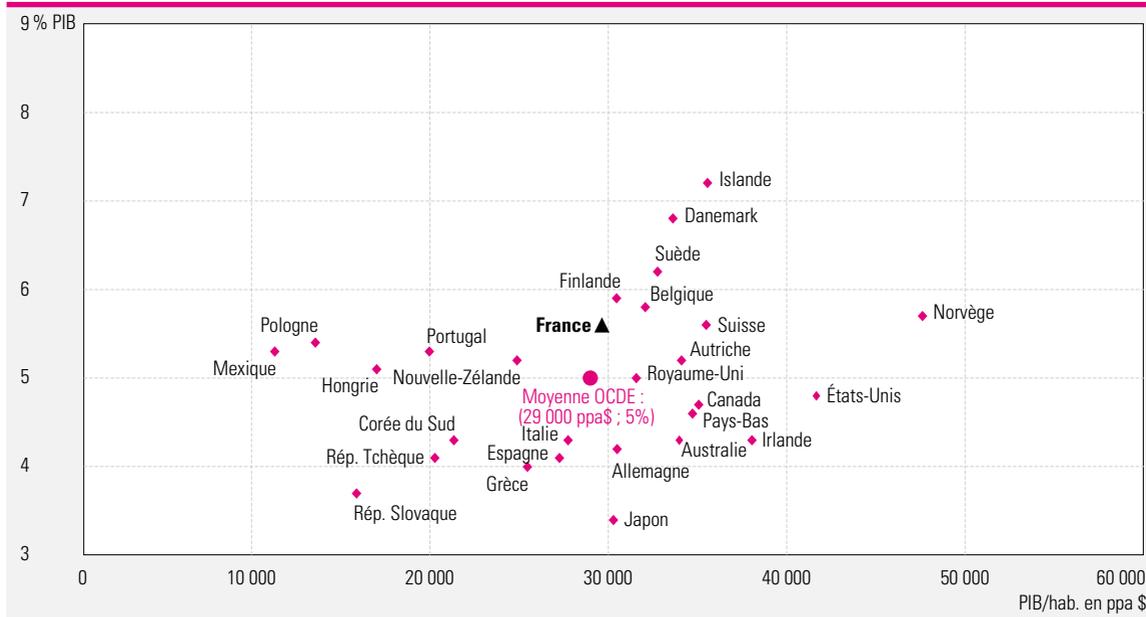
La dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB

Si nous refaisons la carte établie dans le *graphique 1* mais cette fois-ci en mettant en relation le montant de la dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB et le niveau de richesse du pays mesuré par le PIB par habitant (*graphique 13*), on trouve une carte des pays également dispersée mais avec des changements importants dans le positionnement relatif des différents pays.

La moyenne OCDE de la dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB s'élève à 5,0 % (au lieu de 5,8 % pour la dépense totale).

Pour la dépense publique d'éducation au titre des établissements en pourcentage du PIB, sur les onze pays dont le PIB par habitant est inférieur à la moyenne OCDE, cinq pays : la Pologne, le Mexique, le Portugal, la Nouvelle-Zélande et la Hongrie, ont une dépense publique dont le pourcentage par rapport au PIB est supérieur à la moyenne OCDE et se situe dans un intervalle très voisin de la moyenne, compris entre 5,4 % et 5,1 %. Les six autres pays de ce groupe, dont l'Italie et l'Espagne, se situent nettement au-dessous de la moyenne dans une

Graphique 13 – Dépense publique d'éducation au titre des établissements en % du PIB et PIB par habitant (2005)



fourchette allant de 4,3 % pour l'Italie et la Corée du Sud à 3,7 % pour la République slovaque. La Corée du Sud, dont le poids du financement privé de la dépense d'éducation est très important, se situait précédemment en troisième position avec une dépense d'éducation atteignant 7,2 % de son PIB et se retrouve, pour

cet indicateur, très au-dessous de la moyenne OCDE, au dix-neuvième rang des vingt-huit pays ayant des données disponibles.

Parmi les dix-sept pays dont le PIB par habitant est supérieur à la moyenne, la situation est également modifiée. Onze pays sur les dix-sept affectent à la dépense d'éducation

publique au titre des établissements un pourcentage supérieur à la moyenne OCDE. Parmi les six premiers pays, outre la Belgique (5,8 %) on trouve les cinq pays d'Europe du Nord : l'Islande (7,2 %), le Danemark (6,8 %), la Suède (6,3 %), la Finlande (5,9 %) et la Norvège (5,7 %), puis au sixième rang ex æquo la France et la Suisse (5,7 %).

Les différents indicateurs de dépense publique

Actuellement, les différents niveaux d'indicateurs de dépense publique utilisés dans les indicateurs OCDE sont les suivants :

- **les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement.** C'est ce périmètre de la dépense publique qui est utilisé dans l'agrégat « Dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB ». Aux dépenses publiques directes explicitées ci-dessous est ajoutée la part des subventions publiques d'éducation versées aux ménages qui sont utilisées par les ménages pour payer aux établissements d'enseignement des droits d'inscription, mais aussi des droits qui restent à leur charge pour les services auxiliaires. Pour la plupart des pays, où les aides aux ménages ne sont en général pas fléchées, cela nécessite de répartir avec une clef plus ou moins réaliste l'ensemble des subventions et aides publiques aux élèves/étudiants et ménages entre ce qui sert pour les établissements d'enseignement et ce qui sert pour les dépenses liées à l'éducation en dehors des établissements d'enseignement. Cet indicateur représente le financement public initial au titre des établissements d'enseignement ;
- **les dépenses publiques directes allouées aux établissements d'enseignement.** Cet indicateur, solide dans sa mesure, est égal à la somme des financements publics alloués directement aux établissements d'enseignement, pour les trois domaines d'activités éducatives : instruction et activités rattachées, recherche et développement, services auxiliaires (services d'hébergement et de restauration...). Cet indicateur représente le financement public final au titre des établissements d'enseignement ;
- **les dépenses publiques totales.** Cet indicateur est égal à la somme des dépenses publiques directes allouées aux établissements d'enseignement et de l'ensemble des aides publiques versées aux élèves/étudiants et aux ménages, que ces aides soient utilisées par ceux-ci pour des dépenses liées à l'éducation effectuées à l'intérieur des établissements d'enseignement (droits d'inscription ou droits liés aux services auxiliaires) ou en dehors des établissements d'enseignement (biens et services liés tels que livres et matériels scolaires, cours particuliers, transports scolaires et certains biens de subsistance, etc.). Cet indicateur représente l'ensemble du financement public initial pour l'éducation.

Les pays pour lesquels, en pourcentage du PIB, le poids de la dépense publique d'éducation est nettement inférieur à celui de la dépense totale d'éducation, et se situant au-dessous de la moyenne pour cet indicateur, sont les États-Unis (4,8 %) qui passent du troisième au onzième rang pour ce groupe de pays ; le Canada qui passe du cinquième rang au quatorzième rang (4,7 %) ; l'Australie, qui se retrouve au seizième rang avec 4,3 % et le Japon qui se retrouve au dernier rang avec 3,4 %.

On remarque que l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne se situent de façon groupée, loin de la France, à des niveaux respectifs de 4,3 %, 4,2 % et 4,1 %, alors que le Royaume-Uni se situe juste à la moyenne OCDE avec 5,0 %.

Financement initial, financement final

Le **financement initial** est le financement avant la prise en compte des transferts existant entre les différents agents économiques. C'est donc ce qui est à la charge effective de chacun des agents.

Ainsi, les subventions publiques aux ménages (bourses d'études par exemple) constituent un transfert de l'État et des collectivités territoriales vers les ménages. Si l'on étudie le financement initial, ces subventions publiques seront affectées à l'État et aux collectivités territoriales qui les versent, déterminant ainsi la charge effectivement supportée par les agents publics, tandis que les dépenses des ménages seront évaluées avant transferts, c'est-à-dire avant réception des subventions publiques.

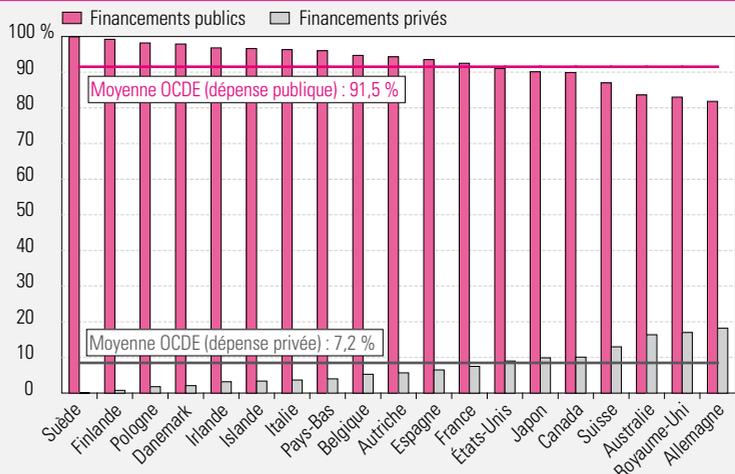
Si, en revanche, ces subventions publiques aux ménages sont comptabilisées dans la dépense des ménages, et retranchées de celle des agents publics, on parlera de **financement final**.

Rappelons que cet agrégat de dépense publique au titre des établissements reprend d'une part, la somme des dépenses directes publiques au titre des établissements et d'autre part une proportion d'un autre agrégat de dépense publique, celui des aides publiques aux élèves/étudiants et aux ménages. La proportion reprise est celle correspondant à la part de ces aides qui est utilisée par les ménages pour financer les divers droits qu'ils versent aux établissements.

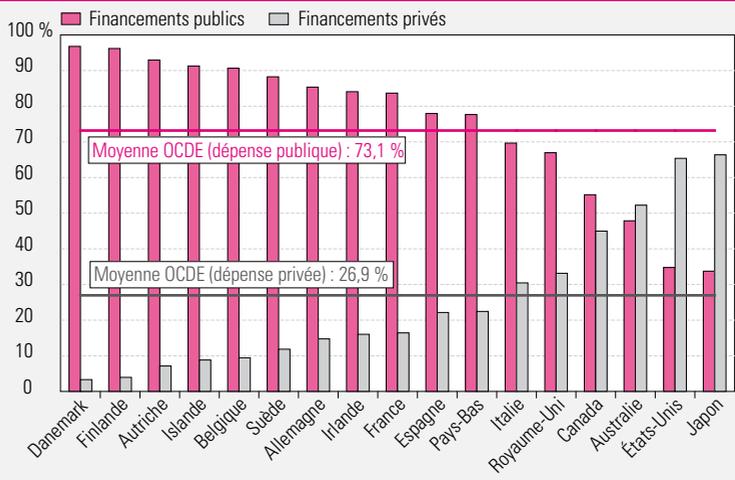
Parts respectives des financements public et privé alloués aux établissements d'enseignement par niveau d'enseignement

Cette approche consiste à décomposer la dépense publique d'éducation au titre des établissements entre le financement public direct et le financement privé (en tant que financeurs finals, soit après transferts) et ce, d'une part pour l'enseignement primaire et secondaire (graphique 14),

Graphique 14 – Part relative des financements publics et financements privés alloués aux établissements d'enseignement (2005)
Enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur



Graphique 15 – Part relative des financements publics et financements privés alloués aux établissements d'enseignement (2005)
Enseignement supérieur



et d'autre part, pour l'enseignement supérieur (*graphique 15*).

Il faut noter que c'est le seul niveau de dépense – la dépense d'éducation au titre des établissements d'enseignement – pour lequel on dispose actuellement de données sur la répartition du financement de la dépense d'éducation entre public et privé.

Globalement, le poids du financement public final pour l'enseignement primaire et secondaire – niveaux qui pour tous les pays recouvrent l'enseignement obligatoire – est en moyenne plus élevé (91,5 % de la dépense totale) que pour l'enseignement supérieur (73,1 %). On y observe également une plus grande homogénéité du poids du financement public entre les différents pays, puisque la distribution va de 99,9 % pour la Suède à 81,8 % pour l'Allemagne, soit un rapport de 1,2. En revanche, les disparités nationales sont plus marquées dans l'enseignement supérieur avec des écarts importants sur le poids du financement privé, c'est-à-dire des dépenses d'éducation effectuées par les entités privées, qui sont principalement les étudiants et leurs familles. À ce niveau d'éducation, la part relative du financement public va de 96,7 % pour le Danemark à 33,7 % pour le Japon, soit un rapport de 2,9.

On peut observer quelques traits particuliers dans les stratégies nationales de financement public en fonction des niveaux d'enseignement. Les pays scandinaves ont un niveau de financement public élevé aussi bien pour l'enseignement supérieur que pour l'enseignement primaire et secondaire (notons que nous ne disposons pas des données de la Norvège). Pour l'enseignement primaire et secondaire, la Suède arrive au

premier rang avec une part relative de financement public de 99,9 %, la Finlande au deuxième (99,2 %), le Danemark au quatrième (97,9 %) et l'Islande au sixième (96,6 %). Mais pour l'enseignement supérieur également le Danemark arrive en première position avec une part relative de financement public de 96,7 %, la Finlande en deuxième (96,1 %), l'Islande en quatrième (91,2 %) et la Suède en sixième (88,2 %). Ainsi, que ce soit dans l'enseignement primaire et secondaire ou dans l'enseignement supérieur, la contribution des ménages aux dépenses d'éducation au titre des établissements y est très faible, voire nulle.

Le Japon et les États-Unis ont une part de financement privé final dans l'enseignement supérieur (respectivement 66,3 % et 65,3 %), plus élevée que leur part de financement public (respectivement 33,7 % et 34,7 %) alors même que dans l'enseignement primaire et secondaire, la part relative de leur financement privé était peu différente de la moyenne OCDE (respectivement 9,0 % et 9,9 % pour une moyenne OCDE de 7,2 %). On observe également, et par ordre croissant, une part de financement privé supérieure à la moyenne OCDE pour l'Italie, le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie, tous pays où l'augmentation des droits d'inscription à la charge des ménages est à l'ordre du jour. Sur ces cinq pays, il en est trois (le Canada, l'Australie et les États-Unis) pour lesquels nous ne disposons pas de la durée et en conséquence non plus du coût du parcours scolaire moyen dans l'enseignement supérieur (*cf. graphiques 11 et 12*).

Pour l'ensemble de ces pays qui voient leur part relative de financement privé dans l'enseignement supérieur plus élevée que la moyenne OCDE (26,9 %), cette part est aussi

toujours plus élevée que celle qu'ils présentaient dans l'enseignement primaire et secondaire, même quand cette part était déjà importante comme c'est le cas pour l'Australie.

Seule l'Allemagne a une part de financement privé plus faible dans l'enseignement supérieur (14,7 %) que dans l'enseignement primaire et secondaire (18,2 %), du fait de l'importance des entreprises dans le financement de son système éducatif secondaire.

En ce qui concerne la France, le poids des financements publics y est à peine plus élevé que la moyenne OCDE dans l'enseignement primaire et secondaire (92,5 % par rapport à une moyenne OCDE de 91,5 %) et supérieur à la moyenne OCDE pour l'enseignement supérieur (83,6 % par rapport à une moyenne OCDE de 73,1 %).

La dépense publique totale et les subventions publiques versées aux ménages

Rappelons que cet indicateur de la dépense publique totale présente l'ensemble de la dépense publique liée aux activités d'éducation. Elle est donc égale à la somme des dépenses publiques directes en direction des établissements d'enseignement et des subventions versées aux ménages, que ceux-ci les utilisent pour des dépenses à l'intérieur des établissements d'enseignement ou pour des dépenses liées à l'éducation à l'extérieur des établissements d'enseignement. On remarque qu'actuellement, l'OCDE ne publie pas d'indicateur sur le montant des dépenses privées d'éducation effectuées par les ménages en dehors des établissements d'enseignement

qui permettrait de disposer d'un indicateur sur la dépense d'éducation privée totale comparable. Ce que les différentes décompositions de la dépense publique totale permettent donc de caractériser en l'état actuel des données disponibles, c'est uniquement la structure interne des dispositifs nationaux de dépense publi-

Les aides publiques destinées aux élèves/étudiants et aux ménages prises en compte dans les statistiques UOE (UNESCO-OCDE-Eurostat)

Sont retenus :

- **les bourses** en totalité, quelles que soient leurs destinations ;
- **les prêts** en totalité, mais pour leur valeur brute, c'est-à-dire sans aucune déduction des remboursements effectués. Cette pratique introduit une distorsion comptable dans la comparaison des aides octroyées entre les pays dont le système d'aide repose principalement sur les bourses et les pays dont le système d'aide repose principalement sur les prêts, pour lesquels les aides aux étudiants se trouvent en conséquence relative-ment surestimées ;
- **le montant des prestations familiales**, à condition qu'elles soient attribuées sur le critère de la poursuite des études et non uniquement sur un critère d'âge ;
- **les subventions financières spécifiques** (logement, repas, transport, etc.) à la condition qu'elles soient attribuées sur le critère de la poursuite des études.

Ne sont pas retenus :

- **Aucune mesure fiscale n'est prise en compte**, quels qu'en soient les dispositifs et même si ces mesures reposent sur le critère de la poursuite des études ;
- **les allocations diverses** (aide au logement par exemple), qui bénéficient principalement aux étudiants, si elles ne sont pas attribuées en tant que telles sur le critère de la poursuite d'études.

que, notamment le poids accordé aux dépenses publiques directes et celui accordé aux subventions publiques versées aux ménages.

La comparaison internationale des aides apportées par les pouvoirs publics aux étudiants ou à leur famille pour financer les dépenses d'éducation se prête mal à l'élaboration d'un indicateur synthétique.

D'une part, l'évaluation comparée des systèmes d'aide est dépendante des modalités nationales de l'organisation et du financement des systèmes d'éducation. Ainsi, la part déjà prise en charge par la dépense publique au niveau du financement du système d'éducation lui-même, qu'il s'agisse des dépenses d'enseignement (montant des droits d'inscription, droits de scolarité...) ou des dépenses liées au suivi de l'enseignement ou à l'entretien des étudiants (prestation gratuite ou à prix réduits de repas, logements, dans certains cas livres, etc.) modifie considérablement la dépense demeurant à la charge des élèves/étudiants et de leur famille.

D'autre part, les mesures constituant les systèmes d'aide publique aux élèves/étudiants sont très diverses et spécifiques selon les pays et ne sont pas toutes considérées de la même manière dans les statistiques internationales. Leur hétérogénéité rend difficile une prise en compte équivalente des différents dispositifs nationaux d'aide aux ménages dans les indicateurs financiers. Un travail est actuellement mené dans le cadre des groupes de travail de l'OCDE qui a permis de publier les premières ébauches de nouveaux indicateurs.

Ainsi, ce que l'OCDE retient au titre des subventions publiques aux ménages est décomposé en deux grandes catégories : d'une part les bourses

et autres allocations, et d'autre part les prêts. Ces deux catégories sont distinguées par grand niveau d'éducation : d'une part l'enseignement primaire et secondaire, d'autre part l'enseignement supérieur. Rappelons que les bourses et prêts traités par cet indicateur prennent en compte la totalité des subventions publiques aux ménages, qu'elles servent à financer des dépenses d'éducation au titre des établissements d'enseignement ou en dehors des établissements d'enseignement.

Les subventions publiques versées aux ménages dans l'enseignement primaire et secondaire (graphique 16)

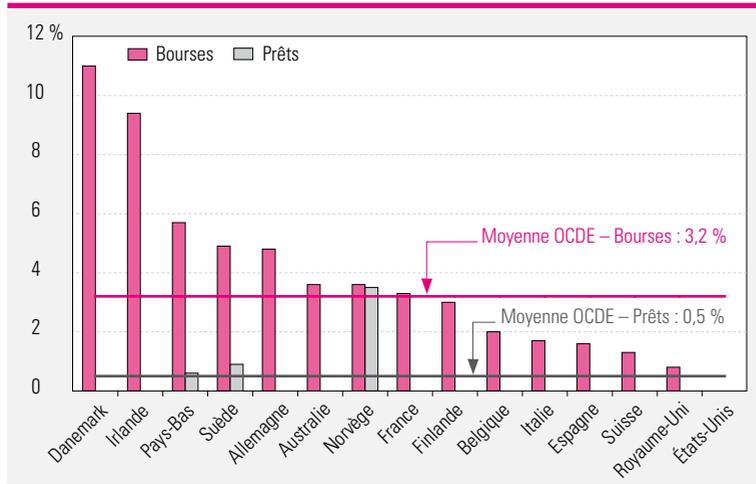
Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, la quasi-totalité des subventions publiques aux familles est faite sous forme de bourses ou d'allocations et non de prêts.

La proportion dans la dépense publique totale d'éducation est très faible pour les bourses puisque la moyenne OCDE est de 3,2 % de la dépense publique totale, et extrêmement faible pour les prêts (0,5 %). De façon générale, le financement public pour le niveau primaire et secondaire prend essentiellement la forme de dépenses publiques directes allouées aux établissements d'enseignement (cf. graphique 14). Mais au-delà de la dépense au titre des établissements, il demeure une partie, plus ou moins importante selon les pays, de dépenses pour les biens et services liés à l'activité d'éducation (livres scolaires, vêtements professionnels, transports scolaires...).

Parmi les pays où la dépense publique directe s'accompagne d'un dis-

Graphique 16 – Pourcentage de la dépense publique totale d'éducation consacrée aux bourses et aux prêts aux élèves

Enseignement primaire, secondaire, post-secondaire non supérieur (2006)



positif de subventions publiques aux ménages pour lesquels le poids des bourses en pourcentage de la dépense publique d'éducation est important, on trouve les trois pays scandinaves, alors qu'ils sont déjà parmi les pays ayant la plus forte contribution de la dépense publique pour le financement des établissements d'enseignement (cf. graphique 14). Le Danemark offre principalement un système de bourses qui représente 11 % de sa dépense publique totale d'éducation ; puis la Norvège offre une aide importante

aux élèves mais également répartie entre les bourses (3,6 %) et les prêts (3,5 %), enfin la Suède présente un système d'aide composé prioritairement de bourses (4,9 %) mais aussi à hauteur de 0,9 % de prêts.

On note que l'Irlande dispose d'un important système d'aide aux élèves, exclusivement composé de bourses (9,4 %) alors même que la part relative des financements publics destinés aux établissements d'enseignement y est élevée (96,8 %, cf. graphique 14).

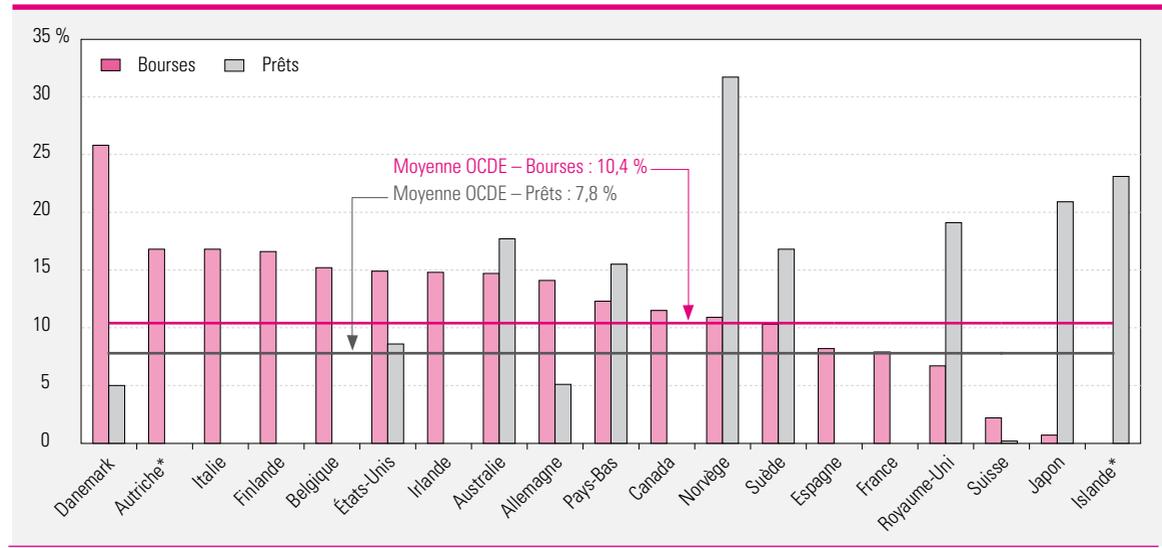
Enfin, l'Allemagne et le Royaume-Uni qui tous deux ont une contribution du financement public aux établissements d'enseignement inférieurs à la moyenne OCDE (respectivement 83,0 % et 81,8 %, cf. graphique 14) ont des positions très différentes au niveau des aides aux élèves ; avec un système de bourses/subventions aux élèves à hauteur de 0,9 % de sa dépense publique d'éducation, le Royaume-Uni consacre 0,09 % de son PIB à cette aide, alors que l'Allemagne, avec un système de bourses/subventions aux élèves à hauteur de 4,8 %, y consacre 0,14 % de son PIB.

La France se situe légèrement au-dessus de la moyenne OCDE en consacrant 3,3 % de sa dépense publique d'éducation aux bourses et allocations en direction des ménages (notamment du fait de l'allocation de rentrée scolaire [ARS]), soit 0,13 % de son PIB, quasiment comme l'Allemagne.

Les États-Unis ne disposent pas de systèmes d'aides publiques aux ménages à ce niveau d'enseignement où les établissements sont financés par des fonds publics à hauteur de 91 %.

Graphique 17 – Pourcentage de la dépense publique totale d'éducation consacrée aux bourses et aux prêts aux étudiants

Enseignement supérieur (2005)



Les subventions publiques versées aux ménages dans l'enseignement supérieur (graphique 17)

Au niveau de l'enseignement supérieur et malgré l'étroitesse du périmètre des aides publiques aux ménages prises en compte dans les indicateurs de l'OCDE, le *graphique 17* montre l'importance du dispositif de financement que constituent ces dispositifs d'aide publique aux ménages en pourcentage de la dépense publique totale, puisque pour huit des dix-neuf pays, ces aides représentent, ensemble, plus de 25 % de la dépense publique totale d'éducation.

Si on considère les seules bourses et subventions, c'est-à-dire les aides non remboursables, elles constituent la seule composante du dispositif d'aide pour huit des dix-neuf pays considérés, dont l'Autriche, l'Italie, la Finlande et la Belgique où leur poids dans la dépense totale d'éducation dépasse 15 %. Pour le Danemark (25,8 %), elles dépassent, à elles seules, le quart de la dépense publique totale, et se situent pour huit autres des dix-neuf pays entre 14,1 % (l'Allemagne) et 16,8 % (l'Italie et l'Autriche) de la dépense publique totale.

Seuls six pays sur dix-neuf, dont la France (7,9 %), se situent au-dessous de la moyenne OCDE (10,4 %). La France ne dispose pas de dispositif d'aide publique aux étudiants sous forme de prêts. Cependant, au-delà des bourses, le dispositif d'aide aux étudiants et à leur famille comprend d'autres subventions non prises en compte dans cet indicateur, d'une part les allocations de logement social et les allocations de logement personnalisées qui concernent un tiers des étudiants et dont le montant correspond à environ 90 % du

montant des bourses et d'autre part les réductions d'impôts pour les familles ayant des enfants étudiants (réduction forfaitaire et prolongation de l'augmentation du quotient familial) dont le montant correspond à environ 70 % du montant des bourses. Si ces aides étaient également prises en compte, le pourcentage de la dépense publique d'éducation consacré aux aides aux familles, pour la France, passerait de 7,9 % à environ 17,5 %.

On remarque l'importance prise pour certains pays à l'intérieur du dispositif d'aide représenté dans cet indicateur par les prêts aux étudiants, prêts qui sont ultérieurement remboursables en fonction de modalités diverses selon les pays. C'est ainsi que pour quatre des dix-neuf pays, leur poids atteint un cinquième et plus de la dépense publique totale d'éducation à ce niveau d'enseignement.

La contribution maximum est celle de la Norvège (31,7 %) qui combine ce dispositif d'aide avec celui des bourses (10,9 %). Ensuite, en Islande et au Japon, ce dispositif d'aide représente respectivement 23,1 % et 20,9 % de la dépense publique, sans dispositif de bourses pour l'Islande et avec un dispositif de bourses quasi inexistant (0,7 %) pour le Japon.

Le Royaume-Uni, où les prêts représentent 19,1 % de la dépense publique, offre également un dispositif de bourses (6,7 %).

On retrouve également ce dispositif combiné prêts/bourses dans des proportions différentes en Australie (respectivement 17,7 % et 14,7 %), en Suède (16,8 % et 10,3 %), aux Pays-Bas (15,5 % et 12,3 %) puis avec une proportion inférieure des prêts aux États-Unis (8,6 % et 14,9 %), l'Allemagne (5,1 % et 14,1 %) et le Danemark (5,0 % et 25,8 %).

Rappelons que dans les indicateurs de l'OCDE, les prêts sont toujours pris en compte à leur valeur brute sans tenir compte des remboursements auxquels ils donnent lieu ultérieurement, mais que les améliorations actuelles visent à essayer d'intégrer prochainement ces remboursements dans les indicateurs de *Regards sur l'éducation*. ■